

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'immeuble se caractérise comme suit :

L'ancienne ferme longère sise 16, rue du Relais se situe au croisement de la Rue du Relais avec la rue Am Kundel **(TBA)**.

L'ensemble devancé par un grand usoir pavé est composé d'un corps de logis et d'une imposante grange. Il a vraisemblablement été construit vers le milieu du 19^{ième} siècle. Aucune construction antérieure ne figure ni sur la carte de Ferraris (1771 – 1778), ni sur le Urkataster (1824) **(CAR, TLP)**.

Une chapelle a été érigée au coin nord-est de la propriété **(SOC, LOC)**.

Un volume à toit en appentis sans intérêt patrimonial a été rajouté à gauche de la maison dans la première moitié du 20^{ième} siècle.

La maison d'habitation à quatre travées s'élève sur deux niveaux. La travée de droite est légèrement plus espacée que les autres. L'axe de l'entrée est prononcé par un double entablement avec cartouche reliant les ouvertures des deux étages. Le chronogramme inscrit dans le linteau n'est plus lisible, comme la pierre est recouverte de plusieurs couches de peinture. Un enduit de façade décoratif imite un appareillage de socle et des lésènes **(CAR, EDB)**.

La façade postérieure est conservée dans un état authentique. Elle affiche notamment encore les baies d'aération des combles **(AUT, CAR)**.

La forme de la toiture à bâtière et sa charpente semblent d'origine **(AUT)**.

La maison a conservé sa structure d'origine intérieure à couloir central, deux pièces de chaque côté et un escalier en bois au fond du couloir. Les planchers et parquets en bois sont conservés. Si les menuiseries extérieures ont été remplacées par des menuiseries en PVC, de nombreux éléments décoratifs à l'intérieur ont été conservés, notamment les plafonds décorés en stuc, les carreaux émaillés colorés et à motif floral dans le couloir et les anciennes portes intérieures à panneaux en premier étage **(AUT, CAR)**.

La maison a connu diverses phases de transformations et de modernisations, notamment dans la première moitié du 20^{ième} siècle, les années 1960-70, les années 1990 et en 2013. Le fumoir a vraisemblablement été enlevé lors de la construction de l'annexe gauche dans la première moitié du 20^{ième} siècle. A cette époque un couloir a été installé à l'emplacement de l'ancien fumoir afin de relier à la maison les chambres et la salle de bains nouvellement créées. Certains revêtements de sol et les portes du rez-de chaussée ont été remplacés par des carrelages et des portes typiques des époques de transformations **(EDB)**.

Il a été fait usage dans certaines pièces de panneaux muraux ou de sol, de joints et plinthes contenant de l'amiante.

Le volume de la grange assez imposant a conservé les ouvertures d'aération, l'encadrement du portail de grange en forme de panier d'anse et une porte et une baie d'étable **(AUT, CAR)**. L'étable à gauche du portail été modernisé et agrandi probablement dans les années 50. Des ouvertures en façade principale typiques de cette époque en témoignent. Une dalle mixte en béton-acier a été intégrée **(EDB)**.

Différentes constructions sans intérêt ont été rajoutées au fil du temps au côté postérieur.

L'immeuble est donc un témoin du passé rural du village de Gostingen. Ainsi, il est digne de protection pour son intérêt historique de même que pour ses qualités architecturales et esthétiques.

La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux de l'immeuble sis 16, rue du Relais à Gostingen (no cadastral 2258/4977).

Sala Makumbundu, Christine Muller, Marc Schoellen, Matthias Paulke, Andrea Rumpf, Max von Roesgen, Nico Steinmetz, John Voncken, Anne Greiveldinger, Christian Ginter.

Luxembourg, le 16 janvier 2019